



Québec, le 14 juillet 2026

Monsieur Simon Léveillé
Porte-parole, Ingénieur
Service de l'eau - Ville de Montréal
simon.leveille@montreal.ca

Objet : Projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard à Montréal – DQ13

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **16 juillet à 13h00** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Mathieu Giroux
Coordonnateur du secrétariat de la commission

c. c. Martin Boulianne, Direction de l'aménagement des parcs et espaces publics

p. j.

Projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard à Montréal – DQ13

1. Selon Fondation Rivières, un suivi mensuel de la qualité de l'eau de mai à octobre est effectué depuis 2012 devant le parc Gouin (point RDP-350), en face de l'école Sophie-Barat. Sur les 276 mesures prises à cet endroit, 21 auraient dépassé les recommandations de Santé Canada pour le contact indirect et 58 auraient dépassé la recommandation pour la baignade. La grande majorité des dépassements se seraient produits après une pluie importante qui a mené à des débordements d'eaux usées.
 - a) Veuillez valider cette information.
 - b) À quelle distance de la rive se trouve la station RDP-350?
 - c) Quel est le point de surverse le plus rapproché de cette station?
2. En séance publique, Fondation Rivières a cité en exemple la plage de Verdun dont la qualité de l'eau fluctue selon les surverses enregistrées et pour laquelle un suivi quotidien est effectué. Ce suivi permettrait de maintenir la plage de Verdun ouverte par temps sec et d'interdire la baignade lorsque la qualité de l'eau ne rencontre pas les critères pour les usages récréatifs.
 - a) Cette gestion pourrait-elle être appliquée au parc Louis-Hébert pour permettre, en toute sécurité, des usages récréatifs tels que la planche à pagaie ou le kayak?
 - b) Le cas échéant, à qui incomberait le suivi de la qualité de l'eau?
3. Dans le mémoire de Fondation Rivières (DM20), on retrouve des tableaux indiquant le nombre de débordements des ouvrages de surverse en amont du parc Louis-Hébert. On présente également les volumes déversés, leur durée et la moyenne géométrique des coliformes fécaux, notamment pour l'émissaire Curotte (p. 10).
 - a) Veuillez valider ces informations pour l'émissaire Curotte pour la période allant de 2020 à 2026.
 - b) À quel endroit se trouve le point d'échantillonnage pour les teneurs en coliformes fécaux pour l'émissaire Curotte et quel en est le protocole?
 - c) Si disponible, veuillez présenter l'évolution temporelle moyenne des teneurs en coliformes fécaux dans la rivière des Prairies à la suite d'une surverse à l'émissaire Curotte.
4. Votre [Plan d'urbanisme et de mobilité 2050](#) mentionne que la Ville de Montréal s'était dotée d'une cible de 26 % d'indice de canopée à atteindre en 2025 (p. 188).

- a) Quel est l'indice de canopée sur le territoire de la ville de Montréal et sur celui de l'arrondissement d'Achats-Cartierville? L'objectif de 2025 a-t-il été atteint?
 - b) La Ville s'est-elle dotée d'une nouvelle cible?
5. Pour la réalisation de son projet, Hydro-Québec prévoit couper 36 arbres matures (DA1, p. 25). Elle s'engage à compenser ces pertes par un plan de reboisement visant un taux de remplacement de 1,5 arbre planté par arbre abattu. Elle prévoit effectuer un suivi au cours de l'année suivant la plantation ainsi qu'aux années 2 et 5 de croissance, l'objectif étant d'atteindre un taux de succès de 80 % (PR5.11, p. 47 à 49).
- a) Quel est votre point de vue sur les répercussions potentielles du projet sur les arbres et la canopée?
 - b) Quel est votre avis au sujet de la compensation envisagée par Hydro-Québec? Le taux de remplacement proposé est-il acceptable?
 - c) Considérant votre expérience des conditions de plantation d'arbre sur l'île de Montréal, le suivi proposé est-il satisfaisant?